

# **Rapport de gestion 2015**

## **de la police neuchâteloise**

## DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE

### 1. POLICE NEUCHÂTELOISE

#### 1.1. Introduction

Comme 2014, l'année 2015 est caractérisée par un volume global d'affaires policières en légère baisse par rapport à l'année précédente. Coordonnées au niveau fédéral, les statistiques 2015 de la sécurité routière, ainsi que celles de la criminalité, feront l'objet de publications séparées courant 2016. Cependant, on peut noter, comme en 2014, une augmentation du nombre d'interventions d'urgence via le 117 qui ont progressé de plus de 11% entre 2014 et 2015 alors que le volume des affaires judiciaires a reculé de 5,3% (à 11'900) par rapport à 2014. Le volume des infractions et des réquisitions judiciaires est également en recul. C'est la troisième année consécutive qu'une baisse du volume des affaires est constatée après le pic de 2012 à 14'600 affaires. Ainsi la police neuchâteloise (PONE) a traité en 2015 avec 1'000 plaignants ou lésés de moins qu'en 2014 (soit environ 9'000 personnes), mais 200 prévenus de plus (soit environ 5'570 personnes).

En matière d'organisation sécuritaire cantonale, 2015 a été marquée par l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier, de la nouvelle loi sur la police neuchâteloise (LPol) votée en novembre 2014. En 2015, le financement des prestations de sécurité assurées par la PONE au profit des communes s'est fait sur la base d'un forfait par habitant (selon l'art. 118 de la LPol : 68 francs par habitant pour les villes et 23 francs par habitant pour les autres communes), pour un montant total de CHF 8'013'424 fr. 55, ceci avant la mise en place de la bascule d'un point d'impôt prévue par la loi. D'autre part, le produit des amendes, issu principalement des contrôles radar, est désormais comptabilisé au canton. Finalement, les installations radars communales ont été rachetées aux communes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Val-de-Ruz et Valangin pour un montant total de 452'300 francs.

En 2015, la dernière pierre de l'édifice "police unique", dont la construction avait commencé en janvier 2007 avec l'intégration de la police communale de La Chaux-de-Fonds, a pu être posée avec l'intégration des agents de la police communale de Neuchâtel (9,7 ETP) au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour mémoire, la PONE s'est dotée, en 2009, d'une nouvelle organisation en créant des unités opérationnelles cantonales et en regroupant toutes les forces d'état-major et de soutien sous un commandement unique. Cette organisation a permis de passer en un temps record d'une police faite de quelque 150 policiers communaux et de moins de 300 policiers organisés en districts et arrondissements en 2006, à une police neuchâteloise unique de près de 400 policiers aujourd'hui.

Cette organisation a permis également de s'adapter aux nouvelles exigences du Code de procédure pénale fédéral (2011), ainsi que de répondre aux attentes croissantes, notamment, du personnel (formation, développement personnel, soutien juridique, soutien psychologique, etc.), de l'administration cantonale (contrôle de gestion, contrôle des finances, procédures internes), de la population (sentiment de sécurité, relations avec les médias, ouverture des guichets, etc.), ainsi que des autorités communales (manifestations populaires, contrôle de circulation, visibilité) et du ministère public (transport des prévenus, investigation numérique).

Cependant, la décision du Conseil d'État de revoir à la baisse l'effectif cible prévu depuis 2007 (-8 ETP) dans le cadre de cette réforme a nécessité de revoir en partie l'organisation des entités opérationnelles, afin de diminuer certains effets de taille critique, d'augmenter la polyvalence des gendarmes et la responsabilité des cadres intermédiaires, ainsi que la souplesse opérationnelle des entités. Ainsi, a-t-il été décidé, en septembre, de :

- répartir l'effectif et les tâches de la police mobile (PM) au sein des autres unités opérationnelles de la PONE ;
- organiser police-secours (PS) en sections et en groupes ;
- renforcer le dispositif de PS, en soirée de fin de semaine, par des moyens des autres unités de la PONE ;

- confier à la police de la circulation la responsabilité de l'établissement de la majorité des constats d'accidents avec victimes actuellement pris en charge par PS ;
- intégrer systématiquement, dès 2016, les jeunes gendarmes à la police de proximité (PX), à l'issue de leur formation, et ce durant leurs deux premières années de service.

À noter encore que, le 19 janvier à 12h00, suite à la décision du Conseil d'État (novembre 2014), la gestion des appels au 144 a été transférée de la centrale d'engagement et de transmission (CET) à la Fondation Urgence Santé du canton de Vaud. Ce transfert a permis une gestion plus professionnelle de toute la chaîne des urgences sanitaires dans le canton, ainsi que la libération des ressources supplémentaires que la police avait dû mettre en place à la CET pour faire face à l'augmentation des appels liés aux urgences médicales ainsi qu'à la médecine de garde.

## 1.2. Gestion

### *Planification des effectifs*

L'effectif de la PONE varie constamment et, pour 2015, il était en moyenne d'environ 486 EPT pour un effectif de 495,6 EPT inscrit au budget. L'augmentation, par rapport à 2014, est due à l'aboutissement du projet de police unique. Cette augmentation est beaucoup plus faible que celle qui était escomptée puisque seul 9,7 EPT ont été transférés dans ce contexte. Il faudra en tenir compte dans les années à venir.

Dans le détail, la PONE a enregistré les mouvements suivants en 2015 :

01.01.2015 – 31.12.2015	Personnel policier & assistant de sécurité publique [EPT]	Personnel admin. & opérateurs de la CET [EPT]	Aspirants [EPT]	Total PONE [EPT]
Retraites	-2,5	-5,6	--	-8,1
Démissions/réductions	-18,2	-3,4	-1	-22,6
Engagements/ augmentations	+10,8	+13,5	+19	+43,3
Promotion aspirants	+18,0	--	-18	0
Transferts (Ville de NE)	+8,7	+1,0	--	+9,7
<b>Total</b>	<b>+16,8</b>	<b>+6,5</b>	<b>0</b>	<b>+22,3</b>

Le solde d'heures supplémentaires au 31 décembre 2015 s'élève à 17'382 heures, ce qui représente une augmentation de 4'289 heures par rapport au 31 décembre 2014. Ramenées au nombre moyen de collaborateurs, les heures supplémentaires s'élèvent à 43 par EPT.

Pour 2015, la PONE déplore 8 policiers blessés dans l'exercice de leurs fonctions, pour un total de 250 jours d'incapacité de travail.

La pénibilité générale de la profession peut également se constater dans le nombre de policiers durablement atteints dans leur santé et pour lesquels des reclassements professionnels ou des mesures d'accompagnement sont en cours ou envisagés. En 2015, 39 collaborateurs ont bénéficié d'un tel soutien.

### *Formation et recrutement*

Seule ou en collaboration avec l'Institut Suisse de Police (ISP), la PONE se charge de sa propre formation, continue et obligatoire, pour l'ensemble du personnel policier et fournit les ressources relatives aux branches enseignées par l'École régionale d'aspirants de police (ERAP).

### **Formation de base – École régionale d'aspirants de police (ERAP)**

La volée 2015 de l'ERAP (10<sup>e</sup>) se composait de 25 aspirants : 19 neuchâtelois (1 démission en cours d'année) et 6 jurassiens, ainsi que 3 inspecteurs scientifiques de la PONE qui ont suivi un cursus partiel. Au terme de leur formation, tous les candidats ont passé avec succès les examens et obtenu le brevet fédéral de policier.

Les gendarmes neuchâtelois et jurassiens, ainsi que les nouveaux collaborateurs des deux corps de police et du service pénitentiaire neuchâtelois ont été assermentés, lors d'une cérémonie commune, le 10 décembre 2015 à Saignelégier.

### **École d'assistants de sécurité publique**

La volée 2016 de l'école d'assistants de sécurité publique, spécialistes en circulation routière se composait de 16 élèves assistants en provenance de la PONE (1), de la police cantonale du Jura (2) ainsi que des communes de Neuchâtel (3), La Chaux-de-Fonds (3), Corcelles (1), Millevignes (1), Vallorbe (1), Châtel-St-Denis (1), Crans-Montana (1), Morat (1) et Fribourg (1). Au final, 15 d'entre eux ont reçu le certificat d'"Assistant de sécurité publique - spécialiste en circulation routière".

### **Recrutement 2015 des aspirants (école 2016)**

Sous l'égide de l'ERAP, la police cantonale jurassienne et la PONE ont organisé leur recrutement en commun. Sur près de 200 dossiers, 175 candidats ont été convoqués. Au final, 21 ont été sélectionnés, soit 18 aspirants pour la PONE (4 femmes et 14 hommes) et 3 pour la police cantonale jurassienne.

### **Formation continue**

La formation continue du personnel policier totalise 3'916 jours, soit une moyenne de près de 10 jours par collaborateur, chiffre identique à 2014. Dans le détail :

- 1'335 jours de formation à l'usage des moyens de contrainte (self-défense, bâton tactique, et tir) et techniques/tactiques d'intervention.
- 2'490 jours de formation spécifique à l'interne ou en partenariat avec l'Institut Suisse de Police (ISP) ou l'office de la formation continue (OFC) de l'État de Neuchâtel.
- 91 jours de formation au maintien de l'ordre (MO).

### **Relations publiques**

La PONE a convié les médias à une dizaine de reprises au cours de l'année pour des points presse sur divers sujets portant sur son activité et son organisation. Toutes ces invitations ont été largement suivies par les médias neuchâtelois et romands et, pour certaines, par des médias internationaux et ont fait l'objet de nombreux articles et reportages.

D'autre part, la PONE a diffusé durant l'année près de 850 communiqués ou nouvelles brèves via son site internet [www.ne.ch/police](http://www.ne.ch/police). De plus, le porte-parole et les officiers de police ont répondu à plus de 480 sollicitations directes de journalistes, tout en veillant au respect des intérêts de l'enquête, des parties concernées et des tiers.

Finalement, la PONE poursuit sa communication, via le réseau social Facebook, à l'adresse [www.facebook.com/police.neuchateloise](http://www.facebook.com/police.neuchateloise). L'objectif est de compléter son offre d'information publique et d'occuper officiellement ce cyber-terrain. La PONE y publie plusieurs fois par semaine des "posts" qui sont vus par ses abonnés au nombre de 8'100, en progression constante (+2'000 abonnés en 2015). Le succès de ce site ne se dément pas avec des publications pouvant atteindre une audience de plus de 150'000 internautes.

À noter également que l'arrêté ORCCAN précise que la PONE est responsable de la communication en cas de crise. En 2015, une cellule communication a été mise en place dans le cadre des inondations, ainsi que de la sécheresse et des feux de forêt.

## Relations avec les communes

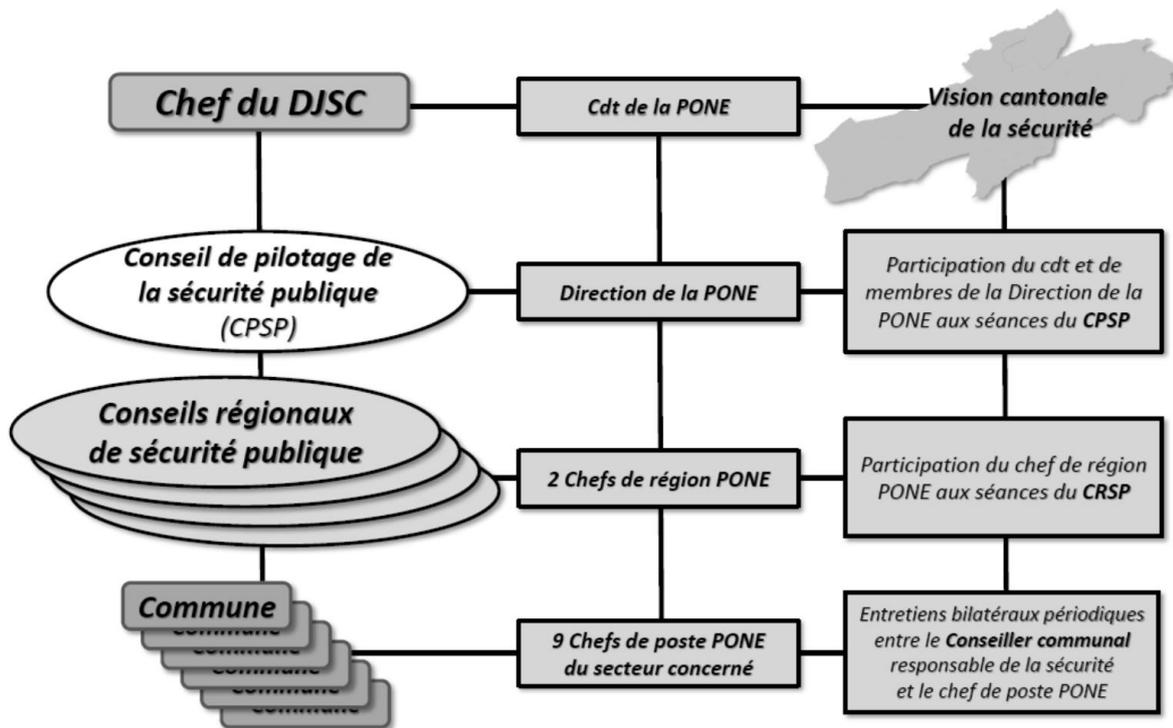
Les effets positifs de la révision de la LPol ont été remarqués dans les relations entre les communes et la PONE dans le sens où l'échange ne se focalise plus sur l'aspect comptable du contrat de prestations, mais sur un dialogue constructif axé sur la politique de sécurité publique locale.

Le Conseil de pilotage de la sécurité publique (CPSP) a été formellement constitué. Les échanges qui ont lieu dans ce cadre permettent d'appréhender la sécurité publique et routière à l'échelle du canton. Cet organe est composé des présidents des Conseils régionaux de sécurité publique (CRSP), à savoir : Neuchâtel, Littoral Est, Littoral Ouest, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et communes des Montagnes.

Des outils statistiques ont été développés pour obtenir une image objective du climat sécuritaire (sécurité publique, criminalité et sécurité routière) du canton et des régions. Chaque commune a en outre accès aux données des contrôles de vitesse.

Les Conseil régionaux de sécurité publique (CRSP) se sont constitués dans la foulée du CPSP.

La représentation, ci-dessous, illustre les différents niveaux de gouvernance entre les communes et la PONE.



La répartition claire des tâches communales et cantonales a conduit les communes à s'organiser pour réaliser celles relevant de leur seule compétence. Une période intermédiaire a permis une transition sans vide sécuritaire.

La collaboration opérationnelle entre la PONE et les services communaux a été optimisée par la mise sur pied de rapports de situation hebdomadaires au niveau des villes et des régions.

### 1.3. Activités déployées

#### Sécurité publique

##### Police-secours

Le dispositif de police-secours est intervenu près de 17'000 (+1'900) fois en 2015 – soit en moyenne deux fois par heure. Une augmentation de 11% par rapport à 2014 qui s'explique par

l'augmentation des contrôles, notamment dans le cadre du renforcement des mesures de surveillance suite aux attentats de Paris, ainsi que de l'augmentation des interpellations, notamment suite à des scandales en état d'ivresse et autre tapages nocturnes (plus de 20 fois par semaine). A noter aussi que les demandes d'aide de la police ont connu également une nette recrudescence, passant de 301 appels en 2014 à 516 en 2015, soit une hausse de 41%. La population, semble demander de plus en plus l'avis ou la présence de la police pour régler des cas bénins, en cas de problèmes de voisinage par exemple.

### **Service d'ordre et maintien de l'ordre**

La PONE a mis sur pied des dispositifs de sécurité publique d'ampleur à 8 reprises (+2) lors de fêtes populaires et à 14 reprises lors de rencontres sportives (+5). La PONE a été amenée à renforcer à 2 reprises (-1) d'autres polices cantonales dans le cadre des accords concordataires.

Au total, la PONE a assuré ou fourni des effectifs pour 32 (+8) engagements de sécurité publique d'une certaine ampleur, avec ou sans moyens de maintien de l'ordre (MO) et de protection rapprochée (PR) de personnalités représentant 1'542 (+307) journées de travail.

### **Manifestations et fêtes populaires**

De début avril à fin septembre, ce sont 8 (+2) manifestations ou fêtes populaires qui ont nécessité la mise en place de dispositifs de sécurité publique. Au total, ces engagements ont représenté 899 (+256) journées de travail.

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
10-12.04	Carnaval du Val-de-Travers à Fleurier	3 jours	65 (+9)	--
27-29.06	Fête de l'Abbaye à Fleurier	3 jours	72 (+25)	--
02-05.07	Fête des Promotions au Locle	3 jours	114 (+25)	--
02-08.08	Plage des 6 pompes à La Chaux-de-Fonds	7 jours	42 (+5)	en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP).
04-06.09	Braderie de La Chaux-de-Fonds	3 jours	122	en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP)
11-13.09	Boudrysia à Boudry	3 jours	42	--
25-27.09	Brocante du Landeron	3 jours	27 (-10)	--
25-27.09	Fête des Vendanges de Neuchâtel	3 jours	415 (+38)	en collaboration avec le service de sécurité urbaine de Neuchâtel (SSU).
<b>Total</b>			<b>899 (+256)</b>	

La Fête des Vendanges de Neuchâtel demeure, de loin, le plus gros engagement annuel dans le domaine de la sécurité publique. Pour la première fois, la PONE assumait seule, en 2015, la sécurité publique lors de cette manifestation.

L'édition 2015 de cette manifestation a généré 253 (-88, net recul) infractions annoncées ou constatées par la police. L'interpellation de 14 personnes (-7), principalement en flagrant délit de vols à la tire, a permis de faire reculer le nombre d'infractions de cette catégorie pour s'établir à 163 (-77). Le nombre d'infractions à l'intégrité corporelle a lui augmenté avec 14 cas annoncés (+2).

### **Rencontres sportives**

Au total, la PONE a suivi 56 (+10) rencontres de football et de hockey sur glace pour lesquelles elle a mis en place, soit une surveillance "à domicile" (48), soit une présence à "l'extérieur" (8). Un dispositif de maintien de l'ordre (MO) a été mis en place à 14 (+5) reprises, représentant 286 (-8) journées de travail (hors dispositifs de circulation mis en place de manière conjointe, soit avec la sécurité urbaine de Neuchâtel, soit avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds).

Équipe	Rencontres surveillées		
	à domicile	à l'extérieur	dont engagement de maintien de l'ordre à domicile
HC La Chaux-de-Fonds	30 (+10)	3 (-9)	5 (-1)
Neuchâtel Xamax FCS	12 (+4)	5 (+1)	5 (+3)
FC La Chaux-de-Fonds	1 (0)	0	1 (0)
Viteos Nuc volleyball	1 (+1)	0	0
HC Star La Chaux-de-Fonds	2 (+2)	0	2 (+2)
HC Université Neuchâtel	1 (0)	0	1 (0)
FC Ticino	1 (+1)	0	0
<b>Total</b>	<b>48 (+18)</b>	<b>8 (-8)</b>	<b>14 (+5) pour un total de 286 (-8) journées de travail</b>

Lors des 48 rencontres qui ont eu lieu dans le canton, la PONE a déploré des incidents lors du match Neuchâtel Xamax FCS – FC Schaffhouse du 24 octobre 2015 dans le cadre duquel un policier a été blessé par un ultra du club alémanique, ainsi que lors de la rencontre Neuchâtel Xamax FCS – FC Chiasso du 21 novembre 2015, où les forces de police ont essuyé des jets de pétards et de fusées, objets lancés par les ultras du club local.

### **Engagements inter-cantonaux**

La PONE a fourni à 2 reprises (-1) du personnel au profit des polices cantonales grisonne (1) et vaudoise (1), pour un total de 267 (+80) journées de travail, soit :

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
17-25.1	WEF (forum économique mondial)	13 jours	243	En renfort de la police cantonale grisonne
01-03.4	Atome (conférence nucléaire iranien)	3 jours	24	En renfort de la police cantonale vaudoise
<b>Total</b>			<b>267 (+80)</b>	

### **Rassemblements à caractère politique, visites et installations d'autorités**

Les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates (conseiller fédéral, ministre ou personnalités politiques étrangères), ainsi que les installations d'autorités, ont nécessité des mesures particulières de sécurité à 8 reprises (+2) à hauteur de 50 (+2) journées de travail.

Deux engagements particuliers ont eu lieu soit :

- Réunion quadrilatérale des ministres des affaires étrangères CH/FL/D/A, les 16 et 17 août 2015. Ce dispositif a nécessité un engagement de différents collaborateurs à hauteur de 21 journées de travail avec l'appui de spécialistes du déminage de la police cantonale vaudoise.
- Installation de M. Raphaël Comte comme président du Conseil des États, le 2 décembre 2015. Ce dispositif a nécessité un engagement de différents spécialistes à hauteur de 19 journées de travail.

Ce sont donc au total 90 (-21) journées de travail qui ont été consacrées sous cette forme.

### **Refoulements par voie aérienne**

La PONE a été sollicitée pour 18 refoulements et 3 extraditions (3 à titre d'entraide intercantonale), représentant l'engagement de 44 agents d'escorte pour 31 jours de mission. Sur ces 21 vols, 7 ont été annulés.

### **Police du lac**

Depuis l'été 2014, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg ont conclu une convention – dont chacun profite - afin de régler l'organisation et la gestion de la police du lac de Neuchâtel. Les polices cantonales fribourgeoise et vaudoise assurent ainsi la surveillance des eaux neuchâteloises à raison de respectivement 150 heures et 160 heures par année. Elles disposent, en outre, des mêmes droits d'intervention sur l'ensemble du lac pour poursuivre les objectifs sécuritaires communs. En marge de ces surveillances, seules 55 dénonciations pour des infractions aux normes de sécurité ont été prononcées sur les eaux neuchâteloises.

### **Sécurité routière**

#### **Accidents**

La statistique 2015 des accidents de circulation fera l'objet d'une publication détaillée courant 2016, mais le bilan comparatif (2014) est extrêmement positif et se présente de la manière suivante :

Accidents (donnant lieu à un rapport de police)	687 (-30)
Blessés	347 (+23)
Tués	3 (-4)
Personnes conduisant sans permis	10 (-3)
Permis de conduire saisis	131 (-53)

#### **Contrôles de vitesse**

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Lpol au 1<sup>er</sup> janvier 2015, selon l'art 16, le contrôle et la gestion des véhicules en mouvement par le biais d'installations fixes et mobiles est du ressort de la PONE. Cette dernière a donc repris l'intégralité des radars et des infrastructures des communes de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz et Valangin (soit un radar mobile et 10 radars fixes pour 23 emplacements).

	Nombre de contrôles /heures	Véhicules contrôlés	AO	RS	AO (feux rouge)	Taux d'infractions
<b>Neuchâtel</b>	24'233 h	7'887'744	18'689	133	1'206	0,25%
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	24'542 h	7'614'037	27'718	318	165	0,37%
<b>Val-de-Ruz et Valangin</b>	30'486 h (-400)	5'593'752 (-19'761)	16'143 (+2'179)	155 (+45)	47 (-9)	0,29%
<b>Pont-Noir</b>	17'235 h (+3'365)	8'098'015 (+1'353'880)	16'691 (-893)	28 (-22)		0,21%
<b>Semi-stationnaire</b>	5'008 h (+2'429)	2'004'529 (+1'000'940)	30'178 (+18'326)	470 (+31)		1,52% (+0,30%)
<b>Mobile</b>	1'937 ctrl (+557)	839'270 (+149'255)	44'368 (+5'237)	1'564 (-84)		5,47% (-0,76%)

### ***Ivresses***

13'608 (+423) conducteurs ont été soumis à des tests à l'éthylomètre, avec ou sans accident, qui ont permis de déceler et dénoncer pénalement 262 (-22) conducteurs pour ivresse non qualifiée (0,50 à 0,79‰) et 424 (-25) pour ivresse qualifiée (0,80‰ et plus). En outre, avec l'introduction de l'interdiction de conduire sous l'effet de l'alcool pour certains conducteurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, (0,10 à 0,49‰), 32 (+4) personnes ont également été dénoncées.

### ***Éducation et prévention routière***

La PONE a assuré l'instruction de l'éducation et la prévention routière dans les degrés de la scolarité obligatoire. Ainsi, 29'982 (+4'583) élèves au total, répartis dans 1'710 (+201) classes ou groupes ont bénéficié de cette formation. Ces chiffres prennent en compte l'éducation routière en Ville de Neuchâtel pour la première fois durant une année complète.

La PONE a aussi été appelée à organiser 4 (+2) séances de 2 à 4 heures d'éducation routière à l'intention de 15 (+2) jeunes sanctionnés par les présidents du Tribunal pénal des mineurs, suite à la commission d'infractions à la législation routière.

De plus, la PONE a organisé 20 (+1) campagnes de prévention routière totalisant 183 (+53) jours dont notamment sept campagnes de prévention internationales (ceintures de sécurité, autocars, poids-lourds, alcool et drogue) et deux campagnes radar à l'occasion des rentrées scolaires au printemps (20-26 avril) et en été (17-23 août).

## **1.4. Perspectives d'avenir et conclusion**

### ***Interflex***

La préparation de l'outil de gestion Interflex a été intense durant l'année 2015, afin de pouvoir basculer l'ensemble des collaborateurs de la PONE sur ce système au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cet outil permettra d'avoir une vue d'ensemble de la planification des effectifs de la PONE, de disposer d'une gestion électronique des temps de travail, tout en simplifiant grandement la partie administrative liée au travail de nuit, et de répondre aux exigences du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

### ***GestionNE***

La PONE a été choisie pour mettre en place les éléments essentiels de QualitéNE en 2016, afin de préparer les prérequis pour l'élaboration de l'accord GestionNE pour 2017.

### ***Collaboration intercantonale***

2015 a vu la création du Centre Interrégional de Formation de Police (CIFPol) qui concrétise ainsi le rapprochement entre les cantons de Fribourg, Jura et Neuchâtel en matière de formation policière. Les travaux menés en 2016, sous la conduite d'un officier de la PONE, permettront de clarifier la gouvernance, le statut juridique, le modèle comptable et l'administration de cette nouvelle entité. Par ailleurs, les programmes de formation de base et continue seront harmonisés, tout en s'appuyant sur les deux sites existants de Colombier (NE) et Granges-Paccot (FR).

### ***Centrale neuchâteloise unique (CNU)***

Dans un souci d'efficacité et de recherche de synergies, le Conseil d'État a pris la décision, au mois de décembre 2015, de confier les activités d'alarme et d'engagement du 118, actuellement assurées par la centrale du service d'incendie et de secours de Neuchâtel (SISNE), à la centrale d'engagement de la PONE.

Ainsi, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2017, la centrale d'alarme et d'engagement du 118 sera opérationnelle au sein de la CET de la PONE. A terme, une convention sera signée entre la PONE et l'Établissement

cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), réglant le fonctionnement et les processus à suivre dans l'engagement des moyens des sapeurs-pompiers.

La future CNU devra ainsi à futur assurer à la fois la réception et le traitement des appels, ainsi que l'engagement des intervenants policiers et pompiers en tenant compte des conditions particulières de fonctionnement des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires. Pour ce faire, la CNU disposera en permanence d'un centraliste pompier expérimenté et formé à la gestion d'événements (filière CSSP) et disposant d'une expérience étendue de la défense incendie dans le canton.

Les prestations attendues de la CET-118 devront, en outre, répondre au principe VII des recommandations émises par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) dans sa conception "Sapeurs-pompiers 2015", notamment en ce qui concerne les temps de référence au niveau des interventions. Il est prévu d'équiper cette centrale d'un logiciel spécifique à l'engagement des sapeurs-pompiers.

Ce projet serait compatible avec un éventuel retour du 144 dans notre canton à l'issue du processus parlementaire visant à se déterminer, en automne 2016, sur cette question.

### **Conclusion**

Avec l'achèvement de la profonde réforme "police unique" déclinée entre 2006 et 2015, avec la mise en place de la nouvelle gouvernance et du nouveau financement par les communes de la sécurité de proximité ancrée dans la LPol 2015, avec les ajustements de ses structures opérationnelles pour plus de souplesse et de polyvalence face aux contraintes budgétaires, avec le développement constants des partenariats transfrontaliers et intercantonaux, avec son personnel qualifié et soucieux de la qualité de la prestation, avec son excellente réputation auprès du public et des médias, la PONE est parfaitement positionnée pour relever les défis sécuritaires à venir.